

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de HAGUENAU

COMMUNE DE WITTERSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 10 février 2025 à 20 heures

Convocation du 03 février 2025.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire,
Brigitte WINSTEL, Adjointe.

Cyrille GOTTRI, Mathieu BETTWY, Agnès SCHNEIDER, Alexis ANDRISSSEN,
Maxime MISCHLER-RIEMER, Charles BOUHR

Absents excusés : Maïté STEFFEN, Nathalie WENDLING, Olivier DAULL

Absents : Patrick NONNENMACHER, Monique ARTZ, Mickael GLATH

Procurations :

Maïté STEFFEN donne procuration à Brigitte WINSTEL

Nathalie WENDLING donne procuration à Mathieu BETTWY

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du Procès-verbal du 21 octobre 2024.
3. Mise à disposition d'une parcelle à la CAH pour conteneurs à verre.
4. Travaux d'aménagement de la rue des Prés, de la voie longeant le terrain de foot, création d'un nouvel emplacement pour les conteneurs et demande de subvention.
5. Subvention scolaire.
6. Subvention école de musique.
7. Divers :
 - a. Orientations budgétaires.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

Point 7 : Attribution des travaux pour le remplacement des 2 fenêtres de la sacristie.

Le point Divers sera traité au point 8. Cette modification de l'ordre du jour est approuvée à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

**Délibération N° CM_D_2025_01
Désignation du secrétaire de séance**

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune des séances.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Marc GISS comme secrétaire de séance.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE – 10 voix POUR dont 2 Procurations**

**DELIBERATION N° CM_D_2025_02
Approbation du Procès-Verbal de la séance du 21 octobre 2024**

PJ : Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 octobre 2024.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 21 octobre 2024.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE – 10 voix POUR dont 2 Procurations**

**DELIBERATION N° CM_D_2025_03
Point d'Apport Volontaire : mise à disposition d'un terrain à la Communauté d'Agglomération de Haguenau**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de mettre à disposition de la Communauté d'Agglomération de Haguenau une partie de la section cadastrée 49-1 (parcelle remembrée en 2024) pour la réalisation d'un point d'apport volontaire enterré pour la collecte de verre.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE – 10 voix POUR dont 2 Procurations**

**Délibération N° CM_D_2025_04
Travaux d'aménagement de la rue des Prés et de la voie longeant le terrain de foot et demande de subventions**

Le Maire présente aux conseillers le projet des travaux d'aménagement de la rue des Prés et de la voie longeant le terrain de football réalisé par le bureau d'études M2I de Dossenheim sur Zinsel. Le projet prévoit des travaux de voiries du réseau d'eau et d'éclairage public ainsi que la pose du réseau de la fibre.

L'aménagement d'une plate-forme de regroupement de conteneurs à verre et à vêtements est également prévu dans ce projet. Le montant des travaux est estimé à 265 000 euros TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de réaliser les travaux d'aménagement de la rue des Prés et de la voie longeant le terrain de football ainsi que de la plate-forme de regroupement de conteneurs.
- Autorise le Maire à procéder à un appel d'offre de marché public.
- Charge le Maire à solliciter les subventions auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du Fonds Communal Alsace (FCA).
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE – 10 voix POUR dont 2 Procurations**

<p align="center">Délibération N° CM_D_2025_05 Subvention scolaire</p>

Une demande de subvention exceptionnelle a été adressée à la mairie pour un séjour organisé par l'école intercommunale pour les enfants de la commune.

Les enfants concernés par ce séjour sont ceux de la classe de CP et de CE2-CM1 qui dans le cadre d'un séjour de découverte iront au centre ODCVL le chalet d'Artimont à la Bresse du 02 au 06 juin prochain (soit 5 jours).

Sont concernés les enfants : CABANE Nathan, FRIEDRICH Yohan, HELMRICH Léana, JENJEAN Léonie, KLEIN Baptiste, VIGNERON Baptiste, ANDRISSSEN Alice, COLANTUONO Théo, COUTANT Jade, COUTANT Léandre, DOSSMANN Louise, DOSSMANN Marius, FENNINGER Charlotte, GLATH Anna, LEFEBVRE MAGALHAES Mila, LELONG Lisandru, PRESLE Arthur, VIGNERON Agathe (18 enfants).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser 15 euros par jour et par enfant (le montant de la subvention se monte à 1 350 euros).

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE – 10 voix POUR dont 2 Procurations**

<p align="center">Délibération CM_D_2025_06 Subvention école de musique</p>
--

Une demande de subvention datée du 27 janvier dernier a été adressée à la mairie par Monsieur Fernand LUTZ Président de l'association « La Muse ».

Vu la loi du 13 août 2004 qui confirme les dispositions de 1983 selon lesquelles les établissements d'enseignement artistique relèvent de l'initiative et de la responsabilité des collectivités territoriales, les communes et leurs regroupements conservent leurs responsabilités en matière d'organisation et de financement des missions d'enseignement initial et d'éducation artistique des établissements,

Vu l'évolution de l'organisation administrative du territoire

Vu la décision du SIVOM en date du 6 juillet 2016 de ne plus pouvoir subventionner l'école de musique la Muse à compter du 1^{er} janvier 2017

Vu la proposition du SIVOM de transférer cette compétence aux communes

le Maire après en avoir discuté avec le Conseil Municipal, propose d'ajourner le point afin d'obtenir davantage de renseignements sur le financement du fonctionnement de l'école de musique et le calcul du montant des sommes réclamées par l'association.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE – 10 voix POUR dont 2 Procurations**

Délibération N° CM_D_2025_07 Attribution des travaux de remplacement des 2 fenêtres de la sacristie
--

Le Maire indique aux conseillers que les fenêtres de la sacristie en bois à simple vitrage et à double battant nécessitent d'être remplacées car dans un état vétuste. Plusieurs entreprises ont été consultées pour la réalisation de ces travaux :

- Entreprise Berres de Mommenheim : 3 229,59 euros
- Entreprise Artisal de Burnhaupt le Bas : 4 500 euros
- Entreprise Ohlmann de Niederschaeffolsheim : 5 460 euros
- Entreprise Trendel de Haguenau : 7 578,17 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de confier les travaux de remplacement des fenêtres à l'entreprise Berres pour un montant de 3 229,59 euros TTC.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE – 10 voix POUR dont 2 Procurations**

Divers

Le Maire présente les orientations budgétaires :

- Rénovation de l'aire de jeux
Cette installation qui a une vingtaine d'année est composée d'agrès qui avec le temps se sont dégradés. Ces derniers ainsi que le sol qui les entoure mériteraient d'être remplacés.
- Terrain de pétanque
Les bordures qui délimitent le terrain sont en mauvais état. Les utilisateurs du terrain souhaiteraient un nouvel encadrement et la mise en place d'un éclairage adéquat permettant de jouer en fin de journée.

Le Maire indique aux conseillers que plusieurs devis ont déjà été adressés à la mairie et que la CAH va être consultée pour la mise en place de l'éclairage.

Mathieu Bettwy se propose de fournir un devis supplémentaire concernant la fourniture des bordures.

Alexis Andrissen aimerait savoir si une table peut être installée à proximité du boulodrome.

Brigitte Winstel questionne l'assemblée sur l'opportunité d'installer le panier de basket situé à l'aire de loisir de la source, dans l'enceinte du jardin publique

Le Maire répond que l'installation d'une table peut être envisagée mais qu'il n'est pas souhaitable d'équiper l'aire de jeux d'un panier de basket.

- Voirie :

Le Maire indique qu'un élargissement du trottoir rue neuve à la hauteur de la propriété de Mme Weibel et de Mme Schwartzwaelder dont les thuyas empiètent sur le domaine public est à l'étude.

- Equipement urbain

Le Maire informe que certaines décorations de Noël seront remplacées notamment celles présentant des défaillances.

Charles Bouhr précise que la période est propice à l'achat pour bénéficier de tarifs compétitifs.

Le Maire informe qu'au niveau de la rue du Stade, des panneaux de stationnement seront mis en place pour mieux identifier les places de parking.

Agnès Schneider questionne le Maire sur le projet d'aménagement du chemin piétonnier qui mène à la source.

Le Maire lui répond que ces travaux vont se poursuivre fin février, début mars, si les conditions météo sont favorables.

M le Maire informe les conseillers qu'une nouvelle consultation des entreprises va être menée pour la mise en place d'un éclairage LED du terrain de foot et que des financements vont être recherchés.

Mathieu Bettwy fait savoir qu'il souhaiterait prioriser l'aménagement des places de parking.

Brigitte Winstel précise que le passage aux LED est un impératif car le coût des factures énergétiques actuelles est très important. De plus, compte tenu du niveau auquel joue le club, il y a lieu de respecter les normes fixées dans les cahiers des charges imposés par la Fédération Française de Football.

Agnès Schneider demande si la commune a obtenu les résultats de la campagne de recherche de lithium menée fin 2024.

Le Maire indique que non et précise que les objectifs étaient d'étudier les sols pour de la géothermie.

Mathieu Bettwy signale que le miroir de signalisation placé rue des Vignes est déréglé et qu'il conviendrait de le repositionner.

Il questionne également le Maire et son adjointe sur le devenir du rond-point rue de l'église.

Brigitte Winstel lui répond qu'il conviendrait d'organiser une journée de travail pour réparer le mur situé au centre du rond-point.

Cyrille Gottri questionne l'assemblée sur les événements prévus pour Pâques.

Mathieu Bettwy répond qu'une chasse aux œufs sera organisée le 19 avril pour les enfants de l'école PRIMAIRE.

Le Maire indique aux conseillers les 2 dates proposées par la CAH pour l'organisation de la journée « nettoyage de printemps » et après avoir recueilli les avis des uns et des autres, décide de retenir la date du 29 mars.

Brigitte Winstel souhaiterait relancer le projet de constitution d'un fichier regroupant les adresses mail des habitants afin de mieux pouvoir les informer.

Agnès Schneider aimerait qu'un débriefing sur la fête de Noël soit programmé.

Le Maire propose aux élus d'en discuter le 25 février à 20 heures.

Brigitte Winstel questionne le Maire sur le projet d'installation d'une box à pizza.

Celui-ci lui répond que l'entreprise a réalisé une étude de terrain sur la faisabilité et la rentabilité économique du projet et n'a pas souhaité donner suite.

Le Maire indique qu'un habitant de Gebolsheim possède un food-truck et propose un service de repas à emporter dans différentes communes limitrophes.

Agnès Schneider demande au Maire si la meule située rue du Paradis va être cédée par son propriétaire à la commune.

Le Maire lui répond que Philippe Weiss a donné son accord pour la céder, ne reste plus qu'à lui trouver un endroit approprié pour la mettre en valeur.

Mathieu Bettwy propose de l'ériger rue des Prés sur la parcelle communale située entre les habitations n°5 et n°7.

Le Maire informe les élus qu'André Weiss souhaite se mettre en retrait de son activité de secrétaire de mairie et qu'une proposition de la CAH a été adressée à la commune.

Amandine Acker, secrétaire de mairie à Berstheim viendra renforcer le secrétariat à raison de 8 heures par semaine à partir du 1^{er} avril.

N'ayant plus de point à aborder, le Maire clôt la séance à 22 h 15.

Le Maire

Jean-Marc STEINMETZ



Le secrétaire de séance

Jean-Marc GISS